

# **Appariement de données statistiques et administratives**

## **ou l'utilisation du panel Acemo de la Dares et de la base d'accords salariaux de branche DGT - Dares pour l'analyse de l'impact de la négociation des hausses de salaire conventionnel sur l'évolution du salaire mensuel brut de base**

*Claire ANDRÉ<sup>1</sup>, Lara MULLER<sup>2</sup>*

*L'objet de cette contribution est de présenter deux sources de données originales - le panel Acemo de la Dares et la base des accords salariaux de branche DGT-Dares – et les traitements réalisés dans le but de les construire et les appairer. Nous exposons ensuite les résultats d'une étude de l'impact de la négociation des hausses de salaire conventionnel sur l'évolution du salaire mensuel brut de base entre 2003 et 2009.*

### *Deux bases originales*

- L'enquête Acemo trimestrielle de la Dares suit l'évolution du salaire mensuel de base (SMB). A partir de la grille de classification de leur convention collective, les établissements répondants doivent sélectionner au sein de chaque catégorie socioprofessionnelle (ouvrier, employé, profession intermédiaire et cadre) trois niveaux de qualification correspondant à des postes de travail représentatifs et déclarent pour chacun le salaire et l'horaire mensuels de base. Les douze niveaux de poste ainsi suivis trimestre après trimestre ont été mis en panel<sup>3</sup>. L'intérêt de ces données tient à leur dimension longitudinale et à la qualité du salaire collecté.
- Dans le cadre du Comité de suivi de la négociation salariale, la DGT réalise un suivi détaillé des accords de salaires pour un échantillon de conventions collectives. Pour chaque convention collective et chaque catégorie socioprofessionnelle couverte par celle-ci (ouvrier, employé, profession intermédiaire et/ou cadre), deux niveaux de salaire conventionnel sont suivis (coefficient minimum et coefficient maximum), soit huit niveaux de qualification au maximum. En pratique, pour chaque niveau, trois types de salaire conventionnel peuvent être négociés (salaire hiérarchique, salaire garanti mensuel ou salaire garanti annuel). A partir de ces informations, la Dares a construit un panel des évolutions trimestrielles de salaire conventionnel par convention collective et niveau de qualification.

---

<sup>1</sup> Dares

<sup>2</sup> Dares

<sup>3</sup> Les données Acemo ont été utilisées en panel pour des études sur la diffusion des hausses du Smic dans l'échelle des salaires : Koubi M., Lhommeau B., « Les effets de diffusion des hausses du Smic dans les grilles salariales des entreprises de dix salariés ou plus sur la période 2000-2005 », *Insee Références Les salaires en France*, 2007 ; Goarant C., Muller L., « Les effets des hausses du Smic sur les salaires mensuels dans les entreprises de plus de 10 salariés de 2006 à 2009 », *Insee-Références Salaire Emploi*, édition 2011.

*L'appariement des deux bases de données pour l'étude de l'impact des hausses de salaire conventionnel sur le SMB*

L'appariement de ces deux bases de données a nécessité, d'une part, l'analyse détaillée des niveaux de qualification du panel DGT-Dares et des niveaux de postes du panel Acemo afin de les faire concorder. D'autre part, quand les négociations portent sur plusieurs types de salaires, il a fallu déterminer le type de salaire négocié à comparer au salaire réel collecté dans le panel Acemo. C'est en priorité le salaire hiérarchique qui a été retenu car son assiette est la plus proche de celle du SMB. Ainsi, nous faisons correspondre à chaque poste du panel Acemo une unique hausse de salaire conventionnel.

La base ainsi constituée permet d'analyser le lien entre l'évolution des salaires mensuels de base dans les entreprises et les hausses des salaires conventionnels. Nous présenterons les résultats de ces analyses.